

GRAIN DE MOULINS

Bulletin municipal de Moulins-lès-Metz • ÉTÉ-AUTOMNE 2026

NUMÉRO

88



HORAIRES MAIRIES

QUARTIER CENTRE – MAIRIE PRINCIPALE

6 rue de la Mairie
57160 MOULINS-LÈS-METZ
Tél : 03 87 60 44 60
Email : accueil@moulins-les-metz.fr

Ouverture au public

lundi : de 8h à 12h et de 14h à 18h
mardi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 17h
samedi : permanence état civil de 10h à 12h

QUARTIER SAINT-PIERRE – MAIRIE ANNEXE

31 rue Chaponost
(entrée de l'école élémentaire Paul Verlaine)
Tél : 03 87 60 44 60

Ouverture au public

lundi de 13h30 à 17h30 :
service état civil et élections

mardi après-midi sur rendez-vous :
services sociaux départementaux CCAS

mercredi de 8h30 à 11h30 :
police municipale

jeudi de 13h30 à 16h30 :
service scolaire, périscolaire, culturel et sportif

vendredi de 8h30 à 12h :
service urbanisme

LE GRAIN DE MOULINS

Bulletin municipal de Moulins-lès-Metz

Directeur de la publication
Jean BAUCHEZ

Infographie et mise en page
Marion KWIATKOWSKI

Photos
Mairie de Moulins-lès-Metz

Impression
Addigraphic

Tirage en 3 100 exemplaires
Dépôt légal septembre 2026

ÉDITO DU MAIRE	2
----------------------	---

VIE MUNICIPALE

Le nouveau conseil municipal.....	3
-----------------------------------	---

DOSSIER TRAVAUX

La Saussaie – Courts de tennis.....	6
Centre technique municipal.....	7
Voirie et aménagements.....	8

BUDGET MUNICIPAL

Budget primitif 2026.....	9
Fiscalité, dette et investissements.....	10

DOSSIER CENTRAL

Passage de l'Euro Marathon.....	11
Perturbations et plan de circulation.....	12

VIE DES SERVICES

Fleurissement	13
Accueil de saisonniers.....	13

DOSSIER JEUNESSE

L'été des petits moulinois.....	14
Le CMJ.....	15
Le club ado.....	15
Moulins fête l'été 2026.....	16

DOSSIER SCOLAIRE

Concours de mathématiques.....	17
Instruction en famille	17
Insolite à l'école Paul Verlaine.....	18

RETOUR EN IMAGES

Les Folies d'Ô.....	19
Agathe nous gâte	20
Concert Mozaïk.....	20
Classic Metz'ival #10.....	21

NOTEZ LA DATE

Octobre rose 2026	22
Noces d'or.....	22

RUBRIQUE ASSOCIATIVE

Cercle des Anciens et du Temps Libre	23
APE	23

RECETTE DE MICHEL

Gâteau madeleine aux pommes.....	24
----------------------------------	----

ÉTAT CIVIL

Hommage.....	25
Naissances, décès et mariages	25

TRIBUNE LIBRE.....	26
--------------------	----



Chères Moulinoises, chers Moulinois,

Au printemps dernier, vous avez accordé une large confiance à l'équipe que j'ai l'honneur de conduire ; cette confiance nous émeut, nous honore et nous oblige. Elle renforce, si besoin en était, notre détermination à œuvrer efficacement pour notre commune et ses habitants. L'ensemble de l'équipe municipale, qui vous est présentée dans les pages intérieures de ce magazine, s'est mise au travail sans attendre, en concertation avec l'Euro-Métropole dans les domaines qui relèvent de sa compétence ; les chaussées des rues de Metz et de Verdun ont été rénovées ; des chaussées réservoirs ont été créées sous les placettes de la rue de Savoie afin de lutter plus efficacement contre les risques d'inondations ; la réhabilitation complète des Tennis de la Saussaie se poursuit ; les travaux de rénovation se sont poursuivis dans nos écoles, où des ventilateurs sont en cours d'installation, première étape d'une série de travaux destinés à lutter plus efficacement contre les fortes chaleurs comme nous en avons connu ce printemps et cet été. L'adaptation au changement climatique est l'un des axes de notre politique communale et cette politique concerne notamment la désimperméabilisation des espaces publics et des cours d'école, qui se concrétisera progressivement à partir de l'année prochaine.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée et une agréable lecture de ce 88e numéro du Grain de Moulins ainsi que du CMJ-mag, expression de nos jeunes élus, qui lui est adjoint.

Bien à vous !

Jean BAUCHEZ

Maire de Moulins-lès-Metz

LE MAIRE ET SES ADJOINTS

Installé le 22 mars 2026, le nouveau conseil municipal réunit les élus engagés au service de Moulins-lès-Metz et de ses habitants. Autour du maire, les adjoints accompagnent la mise en œuvre des grandes politiques communales dans les principaux domaines de l'action municipale : travaux, finances, vie scolaire, ressources humaines, cadre de vie, culture, associations ou encore solidarité.

LE MAIRE

Le maire est élu par les conseillers municipaux, eux-mêmes choisis par les habitants lors des élections municipales. Ce vote se déroule au scrutin secret lors de la première séance du nouveau conseil municipal.



Jean BAUCHEZ

Maire de Moulins-lès-Metz

Vice-Président aux bâtiments à l'Euro-Métropole de Metz

Le maire dirige la commune, applique les décisions du conseil municipal et gère les services utiles au quotidien (écoles, état civil, voirie, sécurité). Il est aussi le représentant de l'État dans la ville pour garantir le respect des lois et l'intérêt de tous les habitants.

8 ADJOINTS

Élus par le conseil municipal, les adjoints disposent d'une délégation de fonction ou de signature dans un domaine précis (urbanisme, finances, social) et remplacent le maire en cas d'absence ou d'empêchement.



Claudie FUZEWSKI

1^{re} adjointe au Maire

Élections - État civil, population et protocole



Marc PINAULT

2^e adjoint au Maire

Travaux - Bâtiments, Urbanisme et Sécurité



Bernadette LAPAQUE

3^e adjointe au Maire

Affaires Scolaires, Périscolaire, Petite enfance et Culture



Hervé BOURGUIGNON

4^e adjoint au Maire

Ressources humaines, recrutement, formation, prévention et dialogue social



Maryse GLEMET

5e adjointe au Maire

Logement, emploi, personnes âgées et protection des personnes vulnérables



Romuald DUDA

6e adjoint au Maire

Environnement, fleurissement et illuminations



Valérie BOHR

7e adjointe au Maire

Culture, vie associative et animations



Jean-claude BICEGO

8e adjoint au Maire

Finances, comptabilité, assurances, marchés publics et achats

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

5 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Un conseiller municipal délégué assiste le maire et ses adjoints en recevant par arrêté municipal une mission précise (comme l'urbanisme, la communication ou l'informatique). Il n'a pas le statut d'adjoint, mais il agit sous la responsabilité directe du maire pour suivre des dossiers locaux ciblés et signer des documents liés à sa délégation.



Michel LUTZ

Sécurité des bâtiments, équipements municipaux et ERP



Joël SCHLIMMÉ

Sécurité numérique, informatique et téléphonie



Jessie BAVARIN

Adolescence, jeunesse et Conseil Municipal des Jeunes



Yann MAUCOURT

Expertise technique et suivi des bâtiments municipaux



Mehdi BOUHOUHOU

Information, communication et supports municipaux

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE LA COMMUNE

Maire, adjoints et conseillers municipaux délégués travaillent de manière complémentaire pour faire avancer les projets municipaux, répondre aux besoins des habitants et accompagner les évolutions de la ville. Ensemble, ils constituent l'exécutif municipal au service de Moulins-lès-Metz et de tous les Moulinois.



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

15 CONSEILLERS MUNICIPAUX

Les conseillers municipaux délibèrent et votent les décisions locales : budget, écoles, urbanisme ou travaux. La majorité met en œuvre le projet municipal et gère les affaires courantes. L'opposition, dont la proportion dépend notamment des résultats de l'élection municipale, contrôle cette gestion, propose des alternatives et fait entendre la voix des électeurs qu'elle représente. Tous siègent au conseil pour débattre et représenter l'ensemble des habitants.



**Dominique
LANCERON**



**Armelle
CHAMPLON**



**Michelle
WIBRATTE**



**Nathalie
FOURNERET**



**Brigitte
STREIFF**



**Jean pierre
TRICHIES**



**Michel
SCHALLER**



**Nadège
DRISSI**



**Delphine
MAUCHANT**



**Maxime
RODHAIN**



**Laurent
PERRIN**



**Sandrine
REBECHÉ**



**Yvan
LEBERT**



**Christelle
THEVENIN**



**Thierry
HOUPIE**

LA SAUSSAIE : LES COURTS DE TENNIS FONT PEAU NEUVE

LES DERNIÈRES FINITIONS EN COURS



Situés au cœur du site de loisirs de La Saussaie, les courts de tennis occupent depuis plusieurs décennies une place importante dans la vie sportive de Moulins-lès-Metz.

Créé en 1980, le Tennis Club de la Saussaie contribue au dynamisme sportif local, en accueillant aussi bien la pratique de loisir que l'enseignement et la compétition.

Après plusieurs mois de travaux engagés en juin 2025, la réhabilitation des courts couverts entre aujourd'hui dans sa phase finale. Le chantier a été réceptionné le mercredi 6 mai 2026, avec plusieurs réserves techniques, en passe d'être levées.



LES TRAVAUX EN BREF

L'opération a permis la rénovation de la charpente bois, le remplacement des toiles, la réfection complète des aires de jeu, l'aménagement d'un cheminement extérieur éclairé et accessible, ainsi que la mise en conformité du club-house.

Coordonnée par KALEOS, elle a mobilisé les entreprises DIEBOLT TP pour le terrassement, la voirie et les réseaux divers, et SAS MATHIS pour le bâtiment.

Des finitions complémentaires, dont le bardage bois du club-house et les clôtures, sont en cours de réalisation.



LE BUDGET DE L'OPÉRATION :

Le montant initial du marché s'élevait à 1,32 M€ TTC, avec un financement de 120 000 € au titre du Fonds de concours de l'Euro-Métropole de Metz.

En cours de chantier, plusieurs travaux complémentaires ont été identifiés comme nécessaires : sécurisation du site, remplacement d'éléments dégradés, désamiantage de faux-plafonds, aire d'aspiration conforme aux préconisations du SDIS et interventions complémentaires sur le club-house.

L'ensemble de ces opérations porte le montant total du marché à 1,48 M€.





LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

UN SERVICE ESSENTIEL AU QUOTIDIEN

Situé au 27 rue de la Gare, le Centre Technique Municipal (CTM) constitue la base opérationnelle des services techniques de Moulins-lès-Metz. Il regroupe les moyens humains, matériels et logistiques nécessaires aux interventions menées chaque jour sur l'ensemble du territoire communal.

Placée sous l'autorité d'un responsable, l'organisation du CTM repose sur trois pôles d'intervention : bâtiments et logistique, propreté urbaine et voirie, aménagement paysager. Selon les périodes de l'année, entre 15 et 20 agents composent l'équipe polyvalente. Ils et elles contribuent ainsi à l'entretien, à la sécurité et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.



UN CHANTIER D'ENVERGURE

Le CTM assure de nombreuses missions essentielles au bon fonctionnement de la commune : entretien des bâtiments publics, interventions de premier niveau, suivi technique des équipements, maintenance de la voirie, propreté urbaine, entretien du mobilier urbain et gestion des espaces verts.

Les équipes interviennent également pour le fleurissement communal, la logistique des manifestations, le montage et le démontage des installations, ainsi qu'en situation d'urgence lors d'intempéries ou d'événements nécessitant une mise en sécurité de l'espace public.

UN SITE APPELÉ À ÉVOLUER



Bien que le service dispose des outils nécessaires à la gestion d'un grand nombre d'interventions, ses besoins ont évolué en même temps que ses missions.

Construit à la fin des années 80, le site doit aujourd'hui être optimisé pour répondre à l'augmentation des missions, aux exigences en matière de sécurité et d'amélioration des conditions de travail des agents.

La destruction de l'ancienne gare, en 2025, a ouvert de nouvelles perspectives d'aménagement sur le site. La commune engage ainsi une réflexion globale pour restructurer les espaces, optimiser les flux et moderniser cet outil technique essentiel.



Coût estimé : 450 000 €

La mise en œuvre du projet se fera progressivement entre 2026 et 2028, afin d'assurer une transition maîtrisée vers un centre technique plus fonctionnel, sécurisé et durable.





Travaux de nuit rue de Metz et rue de Verdun



Fin juillet, l'entreprise Colas, pour le compte de l'Euro-Métropole de Metz, est intervenue sur deux axes majeurs de la commune : les rues de Metz et de Verdun. Parcourues chaque jour par plus de 20 000 véhicules, ces tronçons nécessitaient un remplacement complet de leur couche de roulement.

Pour maintenir le trafic en journée, il a été décidé de mener ces opérations exclusivement de 20h à 5h, durant 4 nuits à partir du 28 juillet.



Ce chantier a également permis la mise aux normes d'accessibilité de l'arrêt de bus Saint-Jean, sécurisant et facilitant ainsi l'accès au réseau pour les personnes à mobilité réduite et l'ensemble des usagers.

Prévention des inondations rue de Savoie

Confronté depuis plusieurs années à des risques d'inondation lors de fortes pluies, et ce malgré les travaux déjà réalisés en 2011 et 2012 par l'Euro-Métropole de Metz, le secteur de la rue de Savoie a fait l'objet cet été d'un important chantier.

Présentée aux riverains lors d'une réunion publique le 18 juin 2026 au Centre Jules Ferry, cette opération de 8 semaines, réalisée par l'entreprise Lingenheld, a consisté à créer des chaussées réservoirs sous les deux placettes. Celles-ci offrent ainsi une capacité de stockage de 200 m³ d'eau de pluie.

Ces travaux ont été accompagnés d'une requalification complète du site : réfection des trottoirs, de la chaussée et création de places de stationnement en pavés drainants. Avec la pose des enrobés fin août, le chantier s'est achevé pour offrir un cadre de vie sécurisé et modernisé.



BUDGET PRIMITIF 2026

LES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS



10,785 M€
Budget total

7,347 M€



Fonctionnement

3,348 M€



Investissement



Adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 28 avril 2026, le budget primitif 2026 s'élève à 10,785 M€. Dans un contexte économique incertain, la commune poursuit une gestion rigoureuse afin de maîtriser ses dépenses courantes et préserver sa capacité à investir pour les équipements, les services et l'aménagement du cadre de vie.

SECTION DE FONCTIONNEMENT



Maîtriser les dépenses du quotidien

Les dépenses de fonctionnement regroupent les dépenses courantes nécessaires au fonctionnement des services dont les charges de personnel à hauteur de près de 50 %. Les dépenses réelles s'établissent à 5,323 M€, en baisse de 6,84 % par rapport au budget 2025, malgré plusieurs hausses imposées au niveau national (taux de cotisation retraite, URSSAF...).

SECTION D'INVESTISSEMENT



Préparer les projets de demain

Le montant des nouvelles dépenses d'investissement s'élève à 1,715 M€. Elles permettront de poursuivre les projets engagés dans les bâtiments scolaires, les équipements municipaux, le site de La Saussaie, le Centre Technique Municipal, les espaces verts, le matériel de sécurité et les équipements nécessaires aux services. À ces crédits nouveaux s'ajoutent 1,252 M€ de restes à réaliser au 31 décembre 2025 dont 1 M€ pour l'opération de rénovation des courts de tennis.



**Une gestion rigoureuse
au service des projets communaux**

FISCALITÉ, DETTE ET INVESTISSEMENTS

DES CHOIX POUR PRÉSERVER L'AVENIR



0%

AUCUNE AUGMENTATION DES TAUX COMMUNAUX EN 2026

Conformément au Débat d'Orientation Budgétaire, les taux d'imposition communaux restent inchangés.



0

AUCUN EMPRUNT NOUVEAU PRÉVU AU BUDGET 2026

La commune poursuit une gestion responsable de sa dette.



MOINS DE 2 ANS

CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

Un indicateur très inférieur à la moyenne des villes de même strate.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2026

Le budget 2026 permet de financer de nombreux projets au service des habitants et du cadre de vie, notamment :



BÂTIMENTS SCOLAIRES

Travaux, aménagements et sécurisation. Engagement du programme de gestion de la chaleur dans les écoles.



AIRES DE JEUX ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Rénovation des espaces de proximité.



SITE DE LA SAUSSAIE

Suite de la mise en sécurité et de l'aménagement du site.



CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Aménagement et sécurisation des lieux.



BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Remplacement des ouvrants et entretien du château Fabert et programme d'entretien et de valorisation du patrimoine.



ESPACES VERTS

Entretien et valorisation.



MATÉRIELS ET SÉCURITÉ

Renouvellement et mise aux normes. Achat d'un véhicule multifonction : voirie, salage et entretien communal

TAUX COMMUNAUX 2026



Taxe d'habitation
sur les résidences
secondaires

11,30 %



Taxe sur le foncier bâti

29,09 %



Taxe sur le foncier
non bâti

58,43 %



Les taux communaux n'augmentent pas. La revalorisation des bases fiscales est fixée par l'État.

DETTE MAÎTRISÉE

Un endettement maîtrisé qui garantit la capacité de la commune à investir durablement.



Commune

362.12 €



Moyenne de la strate

755 €



Aucun emprunt nouveau n'est prévu au budget 2026.

RETOUR DE

L'EURO MARATHON À MOULINS-LÈS-METZ



Le dimanche 11 octobre 2026, la ville de Metz et ses alentours vibreront au rythme de la course à pied à l'occasion de l'Euro Marathon de Metz, nouvelle version de l'événement emblématique de l'Euro-Métropole. Plus de 6 500 coureurs sont attendus sur les épreuves proposées.

AU PROGRAMME

Marathon solo, semi-marathon, relais (en duo ou quatuor), 10 km Haganis et courses enfants, le tout rythmé par un parcours original valorisant le patrimoine et la diversité du territoire.

Perturbations de circulation à Moulin-lès-Metz, vigilance secteur quartier Trois Haies



Le passage du Marathon dans notre commune le 11 octobre prochain impactera sensiblement la circulation entre 8h et 13h30, et tout particulièrement l'accès au quartier des Trois-Haies.

AFIN DE MINIMISER LA GÊNE POUR LES RIVERAINS, UN DISPOSITIF SPÉCIFIQUE SERA MIS EN PLACE :

- Une séparation de la chaussée sera réalisée de manière à réserver une voie aux coureurs (dans le sens Moulin Saint-Pierre > M157B) et l'autre aux automobilistes.
- Quatre agents de police seront mobilisés pour réguler le trafic. Deux seront postés au niveau du rond-point des Trois-Haies et deux autres au niveau de la rue de Constantine.
- Seule la sortie du quartier des Trois-Haies sera donc possible, de manière à rejoindre la rue de Constantine, sous réserve de l'accord des forces de l'ordre.

Dans l'éventualité où vous ne pouvez reporter vos déplacements ce jour-là, nous vous conseillons vivement de stationner votre véhicule sur le parking du stade Louis Armand, accessible à pied via le passage sous la route M157B.

Nous vous conseillons également d'anticiper vos déplacements ce jour-là afin d'éviter tout désagrément.

Informations et contact :

www.marathon-eurometropolemetz.eu





Fleurissement : vers une approche plus durable

Début 2025, Moulins-lès-Metz a engagé un travail sur sa politique de fleurissement afin de renforcer sa soutenabilité ainsi que son intégration à l'aménagement de l'espace public. Dans ce cadre, la Ville a, cette année, choisi un procédé novateur pour la création de ses massifs floraux estivaux : des tapis de fleurs prêts à poser. En seulement quatre jours, cette technique a permis de fleurir 300 m² de massifs, 8 bacs et 15 balconnières à travers la ville !



Pour prendre soin de ces nouvelles plantations tout en économisant l'eau, un paillage naturel en écorces

de pin et coques de cacao a été déposé à leur pied. Il permet de nourrir le sol naturellement tout en conservant l'humidité. Une belle touche de couleur qui conjugue esthétique et respect de la nature.

Si ce travail remarquable de nos équipes a offert une floraison généreuse jusqu'au début du mois d'août, les fortes chaleurs répétées ont lourdement éprouvé la végétation. Face au passage du secteur en alerte renforcée pour la sécheresse et à l'interdiction d'arroser les massifs fleuris, la municipalité a réagi sans attendre, en redirigeant l'intégralité de nos réserves d'eau de pluie vers la sauvegarde prioritaire de nos arbres et plantes vivaces en stress hydrique avancé.

Une saison avec les Services Techniques

Cet été, les Services Techniques ont accueilli plusieurs groupes de jeunes, principalement Moulois, pour intégrer nos équipes sur le terrain pendant deux semaines. Peinture, fleurissement et travaux estivaux étaient au programme. Pour la plupart, c'était l'occasion de découvrir l'envers du décor de l'action municipale.

L'un des quatre groupes, composé de Nina, Alicia, Elsa et Agathe, l'affirme d'une même voix : « On ne pensait pas qu'il y avait autant à faire ! » Une expérience enrichissante qu'elles ont toutes appréciée, tant pour l'apprentissage du travail que pour la convivialité au sein des équipes.



Le saviez-vous ?

Chaque année, une vingtaine de jeunes de 16 à 18 ans sont employés par la Ville de Moulins-lès-Metz durant la période estivale. Plus d'informations : accueil@moulins-les-metz.fr



AU PÉRISCOLAIRE :



SPECTACLE DE DANSE

À Saint-Pierre comme au Centre, les enfants du périscolaire ont offert deux magnifiques spectacles de danse, mêlant énergie, créativité et bonne humeur. Devant un public conquis, chacun a pu dévoiler ses talents au rythme de la musique.

Plus tard dans l'année, ce sont les élèves de maternelle de Saint-Pierre qui nous ont ravis avec leur propre représentation.

Une chose est sûre : nos petits Moulinois ont un talent certain pour la scène. Nous avons déjà hâte de découvrir ce qu'ils nous préparent pour l'année scolaire 2026-2027 !

ZOOM SUR

PROJET : Boîte à jouer Raoudi Samba



La « Boîte à Jouer » est un dispositif de jeu libre qui met à disposition des enfants des objets du quotidien, robustes et « détournables », qui stimulent leur créativité, leur imagination, leur coopération et leur motricité. Sans consignes imposées ni finalité prédéfinie, les enfants deviennent pleinement acteurs de leurs explorations et de leurs inventions.

La première ouverture de la « Boîte à Jouer » a eu lieu à l'Espace Jules Verne. Ce moment a rencontré un vif succès : les enfants, enthousiastes et investis dans leurs jeux, ne voulaient plus quitter les lieux.

Renseignements et contact : enfance.jeunesse@moulins-lès-metz.fr



RETOUR EN IMAGES – MERCREDIS ? J'AI ENVIE DE ...

De janvier à avril, de beaux moments de découverte, de jeu et de créativité ont été au rendez-vous pendant les mercredis ! Un programme varié a été proposé pour satisfaire toutes les envies et faire de chaque mercredi une journée unique.

AU PROGRAMME : des sorties ludiques comme la patinoire ou le bowling, parfaites pour se dépenser et partager des moments entre copains. Les enfants ont pu aussi profiter d'animations nature pour explorer leur environnement et éveiller leur curiosité.

Côté créativité, place à l'imagination avec des ateliers de fabrication de cadeaux d'anniversaire, où chacun a pu réaliser de jolies surprises personnalisées.

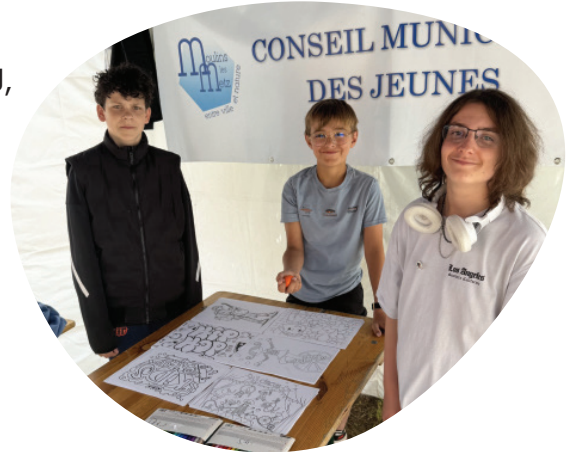
Des mercredis dynamiques et enrichissants, pensés pour s'amuser, apprendre et grandir ensemble !



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) :

LES KIDS GAMES AUX FOLIES D'Ô

Les **Kids Games des Folies d'Ô**, organisés par le CMJ, ont rassemblé de nombreux enfants autour du thème des arts de rue. Les jeunes élus ont proposé plusieurs activités dont une fresque collective, un concours de dessin, des initiations au tir à l'arc et à la fabrication de balles de jonglage. Une édition créative, ludique et conviviale qui a permis à chacun d'exprimer son talent dans une ambiance festive.



LE CLUB ADOS :



RETOUR SUR LA SOIRÉE DE FIN D'ANNÉE

La soirée de fin d'année des ados, sur le thème Color Party, a réuni les jeunes dans une ambiance festive. Chacun avait apporté une boisson ou de quoi grignoter en accord avec la couleur de sa tenue.

Portée par une excellente ambiance musicale, cette belle soirée a également été l'occasion de remercier Léa V, qui quitte le service après quatre années pour relever de nouveaux défis professionnels.



MOULINS FÊTE L'ÉTÉ 2026 :

LE SÉJOUR ADOS

Sac à dos sur les épaules, pagaies en main ou casque de VTT vissé sur la tête, les adolescents du service Animations Ados de Moulins-lès-Metz ont pleinement profité de leur séjour estival organisé au Domaine de Longemer.

Pendant une dizaine de jours, les jeunes ont découvert les richesses des Vosges à travers un programme mêlant activités sportives et vie collective. Kayak sur le lac de Longemer, randonnée sur les Hautes-Chaumes, descente en luge d'été à Gérardmer, sorties VTT et baignades se sont succédé au rythme d'une météo favorable.



Mais ce séjour ne se résume pas aux loisirs. Les participants ont également pris part à la préparation des repas, à l'installation et à l'entretien du camp, favorisant l'entraide et l'autonomie. Les soirées ont, quant à elles, laissé place à des animations conviviales avec notamment un karaoké, une soirée des talents et plusieurs veillées. Encadrés par l'équipe municipale d'animation, les jeunes sont revenus avec de nombreux souvenirs, de nouvelles amitiés et une expérience enrichissante au cœur de la nature vosgienne.

Une édition 2026 réussie qui confirme l'intérêt de ces séjours, véritables temps forts des vacances proposés par la commune.

LES ATELIERS DES 3-17 ANS

Moulins Fête l'Été a une nouvelle fois animé les vacances estivales des jeunes Mouloinois.

Pendant trois semaines, 154 enfants et adolescents ont pris part aux nombreuses activités proposées par les équipes d'animation. Entre stages sportifs, ateliers créatifs, découvertes culturelles et sorties, chacun a pu trouver de quoi s'amuser, apprendre et partager de bons moments. Cette édition a notamment permis aux participants de s'essayer à de nouvelles disciplines grâce à l'intervention de professionnels passionnés.

Point d'orgue de l'été, la grande sortie commune a rassemblé les différents groupes dans une ambiance conviviale. Sourires, découvertes et nouvelles amitiés ont rythmé ces vacances, confirmant une nouvelle fois le succès de ce rendez-vous attendu par de nombreuses familles mouloises.



Ado et CMJ renseignements et contact : animations.ado@moulins-les-metz.fr



NOS CM2 ONT LA BOSSE DES MATHS !

Cette année encore, les CM2 de l'école Paul Verlaine ont participé au concours de mathématiques Pangea.

De quoi affoler les neurones mais surtout de se lancer un défi : celui d'atteindre la finale comme leurs aînées, Leyna et Eva.

Avant même les résultats, félicitations à toutes et tous pour votre participation !



Y AVEZ-VOUS PENSÉ ?

Instruction en famille : une obligation de déclaration en mairie

L'instruction en famille (IEF) concerne les enfants soumis à l'obligation scolaire et qui ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement public ou privé. Ce mode d'instruction est encadré par la loi et implique des démarches administratives obligatoires.

Les familles résidant à Moulins-lès-Metz et ayant choisi l'instruction en famille pour leur(s) enfant(s) doivent obligatoirement se déclarer auprès de la mairie. Cette déclaration permet à la commune de s'assurer du respect de l'obligation d'instruction prévue par le Code de l'éducation.

La déclaration doit être effectuée chaque année, dans les délais réglementaires (au moment de l'instruction en famille et au plus tard dans les 8 jours de la mise en place), et lors de tout changement de situation (déménagement, retour à la scolarisation en établissement, etc.).

Nous rappelons que l'instruction en famille fait également l'objet de contrôles pédagogiques et administratifs, réalisés par les services de l'Éducation nationale et la commune, afin de garantir le droit à l'instruction de chaque enfant.

Pour toute information complémentaire sur les démarches à effectuer ou pour obtenir un accompagnement, les familles sont invitées à contacter la mairie.

La municipalité remercie les parents concernés pour leur vigilance et leur coopération.

Contact : secretariat.djcsas@moulins-les-metz.fr

DES ORCHIDÉES SAUVAGES À L'ÉCOLE PAUL VERLAINE ?!



C'est une découverte aussi inattendue qu'enthousiasmante.

Le 24 mars dernier, dans le cadre des activités pédagogiques consacrées au développement durable, un petit groupe d'élèves de l'école Paul Verlaine a mis au jour de véritables orchidées sauvages, en plein cœur de leur cour de récréation.



© Sandrine Marx



Alors qu'ils exploraient les espaces verts avec leur enseignante Mme Marx, Ali, Ambre, Capucine, Elijah, Elliot, Noémie et Thomas ont repéré plusieurs pieds de ces fleurs rares et précieuses en milieu urbain.

Deux espèces ont été recensées. La première a été formellement identifiée grâce à sa floraison : il s'agit de l'orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), impressionnant avec ses longues fleurs effilées. La seconde, un orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), a révélé toute sa beauté quelques semaines plus tard au grand ravissement de ces découvreurs.

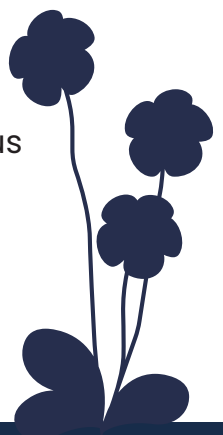
Conscients de la fragilité de ces espèces protégées, les apprentis botanistes ont immédiatement installé un grillage de protection et un panneau informatif : « Espèce protégée, ne pas toucher ». Les élèves ont ensuite prolongé leur démarche avec beaucoup de maturité en écrivant directement au Maire de Moulins-lès-Metz.

Leur proposition ?

Adapter la gestion des espaces verts de l'école en espaçant les tontes, afin de laisser à la biodiversité le temps d'accomplir son cycle naturel.

Touché par cet engagement citoyen, Romuald Duda, adjoint au Maire délégué aux Espaces Verts, au Fleurissement et à l'Environnement, est venu à la rencontre de la classe pour échanger sur le terrain et saluer cette belle initiative.

Une belle démonstration, lorsque l'on prend le temps d'observer notre environnement, la nature sait nous surprendre... juste sous nos pieds !



FOLIES D'Ô AUX 3 HAIES : UNE ÉDITION 2026 COURONNÉE DE SUCCÈS !



Les Folies d'Ô ont à nouveau animé le Parc Urbain des 3 Haies le temps d'un week-end festif ouvert à tous.

Pendant deux jours, le public a profité d'un programme varié, pensé pour rassembler les habitants autour de moments simples et chaleureux.

Chacun a pu profiter du parc à son rythme, entre découvertes, musique, pauses gourmandes et moments partagés.



Les Folies d'Ô, c'est aussi une belle aventure collective. En coulisses, les bénévoles se mobilisent avant, pendant et après l'événement. Ils installent, accueillent, orientent, servent, rangent et veillent au bon déroulement du week-end. Leur engagement permet au festival de garder cet esprit simple, local et accessible.

La tombola a également rencontré un beau succès grâce à la générosité de nombreux partenaires.

L'association Moulins-lès-Metz Animations remercie chaleureusement À Fleur de Pot, ATN Imagination, Aux Paraiges, Babbà Épicerie Fine Italienne, Beauty Success, Carrefour Moulins-lès-Metz, Cœur de Pirate, le Conseil Départemental de la Moselle, Cryotera, Définition Coiffure, le Domaine des Varieux, E.Leclerc Marly, La Cave de l'Ami Fritz, LDLC, la Pâtisserie Chocolaterie Leichtnam Kuntzmann, Nous Chez Vous Traiteur, Photo Passion, Réauté Chocolat, Run Green et Walygator Grand Est pour les lots offerts.

Merci enfin au public, aux artistes, aux intervenants, aux exposants, aux partenaires, aux services mobilisés et à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire vivre cette édition des Folies d'Ô.

ENVIE DE REJOINDRE L'AVENTURE ?

Les Folies d'Ô vivent grâce aux bénévoles. Certains donnent un coup de main le jour de l'événement. D'autres participent en amont, sur l'organisation, la communication, la recherche de partenaires ou la préparation des animations.

Toutes les aides comptent. Quelques heures, une idée, une compétence, un contact ou simplement l'envie de participer peuvent déjà faire une vraie différence.

L'association Moulins-lès-Metz Animations recherche des bénévoles pour accompagner les prochaines actions et renforcer l'équipe autour de l'événement.

Vous souhaitez en savoir plus ou proposer votre aide ?

Contact : moulinslesmetz.animations@gmail.com



AGATHE NOUS GÂTE : UN DIMANCHE SOUS LE SIGNE DE L'HUMOUR.

Le dimanche 12 avril 2026 a eu lieu la représentation théâtrale « Agathe nous gâte ». Cette pièce nous a été proposée par l'association du Théâtre de l'Île en Joie, basée à Illange.

Un grand merci aux comédiens pour ce moment plein d'énergie et de bonne humeur !

Merci également à l'association Club de l'Amitié pour le pot convivial proposé à l'issue de la représentation.

Ce fut un moment chaleureux et fédérateur qui a su rassembler et séduire le public. Et puis, comme l'a dit Virginie Van Acker, « le dimanche était foutu alors... ».

Seuls ceux qui ont franchi la porte de l'Espace Jules Verne comprendront !



DÉCOUVERTE MUSICALE AVEC L'ENSEMBLE MOZAÏK

Installé à Moulins-lès-Metz, l'ensemble vocal Mozaïk fait vivre depuis de nombreuses années la passion du chant choral et des musiques du monde. Dirigé par le chef de chœur Thierry Morin, ce groupe d'une trentaine de choristes amateurs explore un répertoire riche, mêlant traditions vocales et sonorités venues de tous les continents.

Fidèle à son esprit d'ouverture, Mozaïk nous a ravis en juin dernier, au Château Fabert, avec ses chants polyphoniques interprétés dans leur langue d'origine, rythmés par des percussions qui ont touché le public en plein cœur.

Une belle animation culturelle qui a apporté rythme, émotion et convivialité au début de l'été !

Contact : thierry.morin@gmx.fr



UNE SOIRÉE CINÉMA PAS COMME LES AUTRES.



Jeudi 23 juillet, Classic Metz'ival posait ses valises à Moulin-lès-Metz le temps d'une soirée exceptionnelle avec pour cadre le Château Fa-bert. Le public, venu nombreux, a pu (re)découvrir les chefs-d'œuvre burlesques du cinéma muet incarnés par le mytique Buster Keaton.

Sous les doigts du pianiste Maxime Knepfler, les répliques visuelles de courts-métrages cultes comme One Week, The Boat ou The Love Nest ont pris une tout autre dimension. Mêlant improvisation et pointe d'humour, l'artiste a composé en direct une bande-son vivante et sensible.



Son piano a rythmé avec justesse les acrobaties, les déboires et les élans romantiques du célèbre « homme qui ne rit jamais », offrant un regard contemporain sur ces films intemporels. Une parenthèse poétique et poignante qui a ravi petits et grands.

LE CLASSIQUE MIS À L'HONNEUR

Impulsé par l'Euro-Métropole de Metz, ce festival propose en juillet une semaine de concerts gratuits à travers le territoire métropolitain. Une belle initiative qui réussit son pari : désacraliser la musique classique et la rendre accessible au plus grand nombre dans des lieux du quotidien.



PROCHAINEMENT ...

TOUS MOBILISÉS POUR LA 6^E ÉDITION DE LA MARCHÉ ROSE MOULINOISE !



Dans le cadre d'**Octobre Rose**, la commune de Moulins-lès-Metz renouvelle son engagement aux côtés de la Ligue contre le cancer de la Moselle. Le **dimanche 18 octobre 2026**, chaussons nos baskets et marchons ensemble pour la prévention et la recherche contre le cancer du sein !

Que vous soyez marcheur chevronné ou adepte d'une promenade dominicale en famille, deux parcours accessibles à tous vous sont proposés : **5 km** et **10 km**, au départ de l'Espace Jules Verne.

Pour partager ce moment de solidarité dans la convivialité, une restauration sur place sera proposée (sur réservation).

Bloquez dès à présent votre dimanche 18 octobre et venez nombreux pour rosir les rues de Moulins-lès-Metz !



EN PRATIQUE

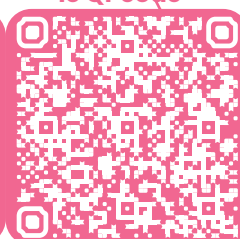
Date : Dimanche 18 octobre 2026

Lieu : Espace Jules Verne

Départs : Échelonnés entre 8h et 11h

Parcours : 5 km et 10 km

Inscription via
le Qr code



Renseignements : evenementiel@moulins-les-metz.fr | 06 79 80 47 12



NOCES D'OR 2026

Comme elle le fait chaque année, en octobre prochain, la municipalité recevra les couples fêtant, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2026, leurs noces d'or, de diamant, de palissandre, de platine, d'albâtre, ou de chêne. Cette manifestation, qui se veut avant tout conviviale, empreinte de chaleur humaine, aura lieu dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville, à une date qui sera communiquée personnellement aux seuls couples dûment inscrits.

POUR L'INSCRIPTION :

Vous pouvez joindre le cabinet du Maire au :
03 87 60 37 96
cabinet-du-maire@moulins-les-metz.fr
ou remplir et retourner en Mairie le coupon

COUPON À RETOURNER

M. et Mme :
Prénoms :
Mariés le :
Adresse :
Téléphone :
E-mail :

Souhaitent que leurs noces d'or, de diamant, de palissandre, de platine, d'albâtre ou de chêne soient célébrées en l'Hôtel de Ville.

VIE ASSOCIATIVE LOCALE

ACTIONS ET PROJETS

LE CATL



NOS SENIORS AU CONTACT DE LA FAUNE SAUVAGE À RHODES

En 2026, le CATL organisait avec ses membres une sortie à Rhodes, au parc animalier de Sainte-Croix. Après un délicieux repas bien apprécié, les participants ont pu visiter le parc et observer de nombreux animaux domestiques et sauvages, notamment les loups et les cerfs. La visite réalisée en petit train, par un temps splendide, nous a fait découvrir ou redécouvrir la faune et la flore, à la satisfaction générale.

CURE DE VITAMINE D POUR LES MEMBRES DU CATL.

Cette année, le CATL a choisi l'hôtel Tara à Budva au Monténégro pour y passer huit jours de vacances en "all inclusive". À la satisfaction de nos membres, cette nouvelle destination s'est avérée un bon choix. Outre le magnifique hôtel au bord de la mer Adriatique et les piscines intérieures et extérieures, nos vacanciers ont pu visiter de très intéressants sites touristiques tels que les Bouches de Kotor, Tivat, Perast et l'église Notre Dame du Rocher, en bateau.

Un très beau séjour !



GÂTEAU Madeleine AUX pommes

INGRÉDIENTS

pour 12 parts

- 2 pommes (type Golden ou Reine des reinettes)
- 3 œufs
- 150 g de sucre
- 150 g de farine T55 ou T45
- 125 g de beurre fondu
- 1/2 sachet de levure chimique (5 g)
- 1 c. à café d'extrait de vanille
- 1 pincée de sel
- 1 c. à soupe de rhum, de manzana ou de calvados (facultatif)
- Sucre glace pour saupoudrer (facultatif)



LES ÉTAPES



Préparation : 30 min
Cuisson : 35 à 40 min

- 1 Préchauffer le four à 180 °C.
- 2 Éplucher les pommes, les épépiner et les couper en petits dés.
- 3 Dans un saladier, battre les œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
- 4 Ajouter l'extrait de vanille, puis ajouter la farine, la levure et le sel.
- 5 Verser le beurre fondu et mélanger jusqu'à obtenir une pâte lisse.
- 6 Ajouter les dés de pommes à la pâte.
- 7 Verser la préparation dans un moule rond de 22 cm ; un moule à cake conviendra également. (pour chemiser un moule, tremper le papier cuisson dans l'eau)
- 8 Enfourner pour 35 à 40 minutes, jusqu'à ce que le gâteau soit bien doré et qu'un couteau planté au centre ressorte propre.
- 9 Laisser tiédir avant de démouler.

LE P'TIT PLUS GUSTATIF



Ajouter 1 c. à soupe de rhum, de manzana ou de calvados* pour une touche fruitée supplémentaire
Saupoudrer de sucre glace avant de servir. C'est décoratif et délicieux !

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé



Elle nous a quittés le 2 mai à l'âge de 90 ans.

Raymonde GROSSMANN a passé la plus grande partie de sa vie à Moulins-lès-Metz où elle a exercé les fonctions de directrice d'école. Dans ses activités de loisirs, elle a été très active. Elle marchait avec Moulins-Rando et surtout, elle a animé le groupe Art Floral de l'Association Loisirs et Détente de Moulins-lès-Metz durant 20 ans. Elle a débuté son partage floral en novembre 1995 et s'est arrêtée en 2016 pour raisons de santé.

L'association Loisirs et détente ainsi que toutes les participantes à l'activité Art Floral se souviendront de son sourire et de sa gentillesse.

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Marie-Jeanne TROILLET veuve
HILAIRE*
Le 10 janvier 2026

Patrice MAURER
Le 12 janvier 2026

Anna MICHALSKA épouse
BENASZEK
Le 13 janvier 2026

Anthony ADLOFF
Le 13 janvier 2026

Jean ROHR*
Le 18 janvier 2026

Bruno ANDRÉ
Le 21 janvier 2026

Charlotte PETER veuve
MAINETTI
Le 22 janvier 2026

Joseph LUONG
Le 23 janvier 2026

Jacqueline WEYER veuve
WERMEISTER*
Le 31 janvier 2026

Marie-Antoinette DEFRANCHI
épouse DIEBOLD*
Le 2 février 2026

Luc LECLAIRE
Le 3 février 2026

Andrée BARON née DENIS
Le 4 février 2026

Jacques SCHALL
Le 8 février 2026

Rosine ITALIA veuve DEL
MÉDICO*
Le 1er mars 2026

Guy AUBRY
Le 9 mars 2026

Marie COUSSOT épouse
BREPSON

Le 11 mars 2026
Laurent GIANESINI*
Le 12 mars 2026

Denise DÉMURGER épouse
KLUCKEN*
Le 12 mars 2026

Renée GELAS épouse
BEAUCOURT
Le 29 mars 2026

Michel LELEUX
Le 29 mars 2026

Jean GALLAND*
Le 30 mars 2026

Joan MAY veuve GRENOUILLET*
Le 1er avril 2026

Jean-Guy LANCERON
Le 1er avril 2026

Gérard QUIRI*
Le 18 avril 2026

André HARTARD
Le 18 avril 2026

Paul HANRIOT*
Le 5 mai 2026

Marie TILLIÈRE*
Le 26 avril 2026

Marie MEYLENDER*
Le 1er mai 2026

Paula COURTOY*
Le 4 mai 2026

Marguerite BITTARD veuve
SCHWALLER*
Le 10 mai 2026

Lucien NACIMENTO
Le 17 mai 2026

Lucienne CHATOR née
FISCHER*
Le 29 mai 2026

Suzanne MALAISÉ veuve
CLÉMENT*
Le 9 juin 2026

Denis THOUVENOT*
Le 10 juin 2026

Brigitte HOTTIER veuve
WATRIN*
Le 12 juin 2026

Annetta PUSCEDDU veuve
AGUS
Le 14 juin 2026

Michel LEFORT*
Le 21 juin 2026

Marie FRANTZEN veuve
BOURSON*
Le 25 juin 2026

Jacqueline ROSENFELDER
veuve WEISS*
Le 30 juin 2026

Clotilde GROSIDIER épouse
MATHIEU
Le 9 juillet 2026

Gérard MULLER
Le 19 juillet 2026

Patrice WENDLIN
Le 29 juillet 2026

* Home de Préville

NAISSANCES :

Guillaume WEBER GUISSARD
Le 19 mars 2026

Marceau ANDING
Le 13 mai 2026

Milia VIOLIER LOPES
Le 30 mai 2026

Neil LEBNINEZ
Le 1er juillet 2026

Leo CANI
Le 9 juillet 2026

ILS SE SONT DIT OUI :

Noa BECQUART et Isadora
GENGLER
Le 28 février 2026

Hippolyte GAUTHIER et Auriane
DEBRA
Le 18 avril 2026

Ali ADDA et Lolita LEGER
Le 25 avril 2026

Joël SCHLIMMÉ et Carole
FAGNONI
Le 8 août 2026

GROUPE MAJORITAIRE – " MOULINS AVEC VOUS "

Le groupe « Moulin Avec Vous » vous renouvelle ses remerciements pour la très large confiance témoignée lors des élections du 15 mars 2026. Les nouveaux élus de notre liste sont d'ores et déjà pleinement investis pour travailler avec assiduité et efficacité au service des Moulinois. Notre équipe s'est immédiatement mise au travail avec en priorité l'installation des commissions municipales puis l'examen et l'adoption du budget primitif de l'exercice 2026. Ces décisions sont les bases essentielles de la mise en œuvre de notre projet pour Moulins. Nous tenons à signaler que l'ensemble de ces premières délibérations a fait l'objet d'un vote à l'unanimité préfigurant une collaboration constructive entre tous les conseillers municipaux.

Le budget 2026 repose sur un certain nombre de postulats :

- pas d'augmentation du taux de la taxe foncière ;
- pas de nouvel emprunt sur l'exercice en cours ;
- maintien d'une dynamique d'investissement traduisant à la fois le prolongement des actions de la précédente mandature et la mise en œuvre du nouveau programme ;
- prise en compte des impacts liés à des décisions extérieures à la commune (inflation, hausse des charges de fonctionnement) ;
- une approche prudentielle et rigoureuse de nature à garantir une bonne utilisation des deniers publics.

Ce budget traduit notre volonté de :

- développer les actions en direction des écoles maternelles et primaires et celles relatives au périscolaire notamment en lien avec les nombreux retours de l'enquête menée auprès des parents ;
- accompagner le monde associatif, qu'il soit sur le champ culturel, sportif ou de loisir ;
- améliorer le cadre de vie des Moulinois (aménagements urbains, espaces verts, éclairage public...) ;
- rénover le patrimoine bâti de la commune dédié aux écoles, aux activités culturelles et sportives ou encore aux services techniques ;
- poursuivre nos actions à destination des seniors et des publics fragiles.

Des sujets importants devront être rapidement débattus pour faciliter et clarifier le fonctionnement de notre collectivité, en particulier :

- la mise à jour du règlement intérieur du conseil municipal,
- la création d'un programme pluriannuel d'investissement en mettant en cohérence nos capacités de financement et les perspectives de développement des infrastructures de la ville.

Le groupe « Moulin Avec Vous » réaffirme pour ce nouveau mandat sa détermination à respecter les engagements pris lors de la campagne et de vous associer au devenir de notre ville. Nous restons en permanence à votre écoute, n'hésitez pas à solliciter votre élu de proximité.

Le groupe Moulins Avec Vous

Jean BAUCHEZ – Claudie FUZEWSKI – Marc PINAULT – Bernadette LAPAQUE – Hervé BOURGUIGNON – Maryse GLEMET – Romuald DUDA – Dominique LANCERON – Michel SCHALLER – Valérie BOHR – Michel LUTZ – Nadège DRISSI – Yann MAUCOURT – Michelle WIBRATTE – Jean Claude BICEGO – Brigitte STREIFF – Jean Pierre TRICHIES – Delphine MAUCHANT – Mehdi BOUHOUHOU – Armelle CHAMPLON – Joël SCHLIMME – Jessie BAVARIN – Maxime RODHAIN – Nathalie FOURNERET

GROUPE D'OPPOSITION – " MOULINS DEMAIN "

Depuis le début de ce mandat, notre groupe Moulins Demain s'engage à représenter une opposition sérieuse, vigilante et constructive, au service des habitants de Moulins-lès-Metz.

Lors des derniers conseils municipaux, nous sommes intervenus à de nombreuses reprises sur des points essentiels : respect des règles de fonctionnement, transparence des décisions, organisation des commissions et lisibilité des choix budgétaires. Nous avons notamment alerté sur certaines méthodes et sur la nécessité d'un cadre clair, respecté par tous.

Dans un contexte marqué par une hausse ressentie de la pression fiscale, nous demandons davantage de clarté, de pédagogie et une véritable maîtrise des dépenses publiques.

Notre rôle n'est pas de bloquer, mais d'être attentif, de questionner et aussi de proposer, afin que chaque décision soit prise dans l'intérêt général et dans le respect des règles démocratiques.

Parallèlement, nous poursuivons notre engagement sur le terrain à travers le tissu associatif local, en contribuant activement au dynamisme de la commune.

Nous resterons pleinement mobilisés sur les sujets du quotidien : circulation, stationnement, fiscalité, soutien aux acteurs locaux et qualité de vie.

👉 Suivez-nous sur Facebook : Moulins Demain
📧 Contact : moulinsdemain2026@gmail.com

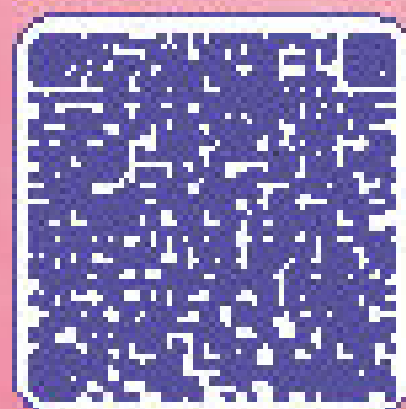
Laurent Perrin, Sandrine Rebeche, Yvan Lebert, Christelle Thevenin, Thierry Houpie
Pour le groupe Moulins Demain

Moulins-lès-Metz marche pour
OCTOBRE ROSE
2026

Espace
Jules Verne

Dim. 18
OCTOBRE
8H À 11H

Prix : 5 €
Parcours de 5 ou 10km



Flashez pour
vous inscrire

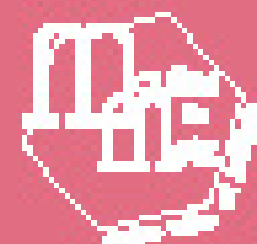
**TOUTES & TOUS
SOLIDAIRES**

RESTAURATION POSSIBLE SUR
RÉSERVATION AVEC L'INSCRIPTION

CONTACT : 03 87 60 44 60



Moselle
Département



LA LIQUEUR
CONTRE
LE CANCER